

Déclaratin CA du lycée H de Balzac
Mitry Mory

Nous venons de prendre connaissance des chiffres de la DHG et de leur répartition dans le TRMD pour notre établissement lors de la Commission Permanente du mardi 24 janvier 2017. Nous sommes en complète opposition avec ces chiffres qui nous surprennent très désagréablement, une semaine seulement après avoir été reçus en délégation au Rectorat de Créteil. Suite à cette entrevue, nous pensions partager un constat commun, nous y avons expliqué la situation intenable qui était déjà celle de notre établissement : augmentation constante des effectifs depuis 2012 pour atteindre une capacité théorique (remplie à 90%) prévue à 1625 élèves à la rentrée 2017 dans un établissement prévu pour 1200 ; des classes remplies presque toutes à pleine capacité de 35 ; insuffisance d'heures postes et de salles pour assurer valablement la mission de service public ; mise en sécurité défailante constatée par la direction elle-même.

Les premières annonces du Rectorat semblent signifier, au lieu de la recherche d'un encadrement optimal allant dans le sens de l'accompagnement des élèves et d'une variété de l'offre de formation, une recherche des économies à tout prix. Ces annonces apparaissent aujourd'hui comme une provocation de la part du Rectorat.

Concernant la structure, le passage à 48 divisions avec un volume global de 1883 heures dont 1629 heures postes, 245 HSA et 9 IMP n'est tout simplement pas soutenable. Ainsi, la moyenne du H/E des lycées dans l'académie étant de 1,49 il faudrait nous attribuer plus de 2400 heures de DHG pour juste atteindre la moyenne académique. Si l'on compare aux autres lycées de l'académie ayant des structures proches de la notre, la moyenne H/E descend à 1.28 et il faudrait donc encore une fois un abondement de DHG de 197 heures pour atteindre ce taux. De plus, on constate un taux d'HSA de 13% qu'il sera bien évidemment impossible d'absorber entièrement pour les équipes.

Quatre postes sont créés (2 en éco-gestion, 1 en anglais et 1 en EPS) mais deux sont supprimés en Allemand et en Italien : cela revient finalement à la création de l'équivalent de deux postes pour faire face à l'augmentation des effectifs. La suppression des deux postes en Allemand et Italien menace l'avenir de ces deux disciplines au lieu d'essayer de créer les conditions internes du maintien de la diversification de l'offre de formation. En effet, il paraît aberrant pour un établissement de plus de 1600 élèves de ne pas proposer un large choix d'options pour les élèves. Or, l'Italien a besoin du maintien d'au minimum trois groupes de LV3 en seconde pour assurer sa pérennité. De même pour l'Allemand, supprimer les heures attribuées à la classe européenne et constituer des groupes de plus de 30 élèves en première et terminale ne répond en aucun cas à des exigences pédagogiques mais relève uniquement de mesures d'économies au détriment du service public d'éducation en Seine et Marne. De telles mesures risqueraient de pénaliser les élèves dans leurs résultats à l'examen de DNL en langue allemande, pourtant très bons au niveau de l'établissement depuis plusieurs années.

C'est pourquoi nous demandons expressément au Rectorat de Créteil un abondement significatif de la DHG ainsi qu'une réponse pour le 1^{er} mars 2017.

Faute de quoi, compte tenu de cette situation inacceptable et conformément à ce que nous avons déclaré lors de notre entrevue au Rectorat de Créteil le 16 janvier 2017, nous n'excluons maintenant plus du tout un passage à des formes d'action revendicatives rassemblant l'ensemble de la communauté scolaire de notre établissement, non seulement sur la question de la DHG et du TRMD mais aussi sur celles du manque de postes d'AED, des locaux et du manque de personnel ATOS.